

NOTE DE PRESENTATION BREVE

ET SYNTHETIQUE

DU BUDGET PRIMITIF 2021

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, spécialité et équilibre.

Le budget doit obligatoirement être équilibré en fonctionnement et investissement et doit dégager les ressources suffisantes de son fonctionnement pour assurer en priorité le remboursement de sa dette et financer ses investissements.

La commune ne peut pas, contrairement à l'Etat, emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement. L'emprunt est une ressource destinée uniquement à financer ses dépenses d'investissement.

Le contexte national

Toutes les communes doivent faire face à une diminution des dotations versées par l'Etat. Ces dotations sont pourtant essentielles et permettent le financement des services publics.

Projets de la commune

Les grandes orientations pour l'année 2021 sont dans la continuité de celles engagées depuis plusieurs années :

- Ne pas augmenter les impôts
- La poursuite de ses efforts d'investissement avec notamment :
 - Réparation d'un vitrail dans l'Eglise et des abats sons
 - Travaux de voirie réalisés par la CCICV
 - Changement des deux ordinateurs du secrétariat de mairie
 - Réfection de la cour de l'école.
- La poursuite du plan d'économies en dépenses de fonctionnement

- Total de la Section fonctionnement

- Recettes : 679 389.25 €
- Dépenses : 679 389.25 €

- Total de la Section d'investissement
- o Recettes : 342 005.98 €
- o Dépenses : 342 005.98 €

Plan d'investissement 2021 :

Depuis le 01 janvier 2020, Monsieur le Trésorier demande que l'investissement ne soit plus voté aux programmes mais aux chapitres, cette année encore nous aurons donc une comptabilité mixte car des restes à réaliser sont au programme 253.

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance des projets d'investissement pour l'année 2021 :

En 2021, la commune investira 52 000.00 € pour les chapitres et articles suivants :

Chapitre 21 : 52 000.00 euros

Article 21318 : autres bâtiments publics (église...)	22 000.00
Article 2151 : réseaux de voirie	5 900.00
Article 2152 : voirie (panneaux...)	2 000.00
Article 21578 : autre matériel et outillage voirie	4 000.00
Article 2181 : installations générales	5 000.00
Article 2183 : matériel de bureau et informatique	4 000.00
Article 2184 : mobilier	1 100.00
Article 2188 : autres immobilisations corporelles	8 000.00

Dépenses de fonctionnement par chapitre – année 2020 et 2021

Chapitre	CA 2020	BP 2021
011 - charges à caractère général	163 427.97	196 725.25
012 - charges de personnel	281 330.68	306 470.00
014 - atténuation de produits	12 079.00	12 079.00
65 - autres charges de gestion courante	56 846.42	78 915.00
66 - charges financières	12 564.37	11 000.00
67 - charges exceptionnelles	400.00	800.00
022 – dépenses imprévues		6 000.00
042 - opérations d'ordre	10 952.82	10 952.82
023 – virement à la section d'investissement		56 447.18
TOTAL	537 601.26	679 389.25

Recettes de fonctionnement par chapitre – année 2020 et 2021

Chapitre	CA 2020	BP 2021
013 - atténuations de charges	7 241.46	7 000.00
70 - produits des services	36 161.01	49 650.00
73 - impôts et taxes	345 487.00	364 210.00
74 - dotations et participations	196 141.93	190 829.00
75 - autres produits gestion courante	5 600.95	5 020.00
76 - produits financiers	0.57	5.00
77 - produits exceptionnels	152.13	0.00
002 - résultat reporté année antérieure		62 675.25
042 – opérations d'ordre	11 792.50	0.00
TOTAL	602 577.55	679 389.25

Dépenses d'investissement par chapitre – années 2020 et 2021

Chapitre	CA 2020	BP 2021
Total des opérations d'équipement :		52 000.00
mandats émis :	50 112.44	
16 - remboursement emprunts	70 930.88	52 500.00
20 – dépenses imprévues		6 500.00
040 – opérations d'ordre entre section	11 792.50	0.00
041 - opérations patrimoniales		103 872.00
TOTAL	132 835.82	214 872.00

Opérations d'équipement - **restes à réaliser** du budget 2020 : **105 183.28 €**
en dépenses d'investissement

(et 34 254.71 € en recettes d'investissement).

001 - solde d'exécution négatif reporté : **21 950.70 €**

Total des dépenses d'investissement cumulées : **342 005.98 €**

Recettes d'investissement par chapitre – années 2020 et 2021

Chapitre	CA 2020	BP 2021
10 - Dotations fonds d'investissement divers réserves	38 064.76	20 100.00
13 - subventions	14 380.46	7 500.00
16 - Emprunts	0.00	16 000.00
1068 - excédent de fonctionnement	97 705.03	92 879.27
021 - virement de la section d'investissement		56 447.18
040 - opérations d'ordre	10 952.82	10 952.82
041 - opération patrimoniales		103 872.00
TOTAL	161 103.07	307 751.27

Avec les restes à réaliser recettes d'investissement : + 34 254.71 €

Total des recettes d'investissement cumulées : **342 005.98 €**

Information relatives à la dette

	BP 2019	BP 2020	BP 2021
Encours de la dette au 1 ^{er} janvier	405 693.44 €	401 240.07	330 309.19
Annuités d'emprunts	82 411.45 €	83 508.44	63 155.20
Dont remboursement en capital	69 017.71 €	70 930.88	52 167.62
Dont remboursement des intérêts	13 393.74 €	12 577.56	110 987.58

Taux des contributions directes

Taxe foncière sur les propriétés bâties	57.05 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	91.03 %

Informations financières - ratios

Ratios	BP 2020	BP 2021
Dépenses réelles de fonctionnement / population	864.17	912.06
Produits des impositions directes / population	418.82	442.35
Recettes réelles de fonctionnement / population	890.80	919.10
Dépenses d'équipement brut / population	245.46	144.00
Encours de la dette / population	615.62	492.26
DGF / population	183.61	183.82
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	51.36 %	50.08 %
Dépenses de fonct. Et remb. Dette en capital / recettes réelles de fonct.	109.09 %	107.75 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27.55 %	15.67 %
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	69.11 %	53.56 %

En 2020, la population totale était de 659. En 2021, elle est estimée par l'INSEE à 671.

Fait à Anceaumeville,
Le 12 avril 2021

Le Maire,



Jean-Marie LANGLOIS